

tapisseries où le souverain reçoit les congratulations des délégués officiels (1).

Le château de La Mothe existe encore, enclavé au milieu des constructions qui forment le fort La Mothe. Il est représenté, tel qu'il était au xvii^e siècle, sur le plan de la Guillotière fait par Mornand pour le marquis de Rochebonne, plan qui a été reproduit en 1875 par les soins de la Société topographique de Lyon. Il a été reproduit aussi dans Leymarie (*Lyon ancien et moderne*).

Quant aux pavillons, accidentellement élevés auprès du château, la description de l'un deux, avec dessins à l'appui est faite dans le récit de l'entrée solennelle de Louis XIII qui a été publiée à Lyon chez Julliéron en 1623.

Cet itinéraire que je viens de tracer est suivi : par Louis XII en 1507 ; par Marie de Médicis en 1600, lorsqu'elle vint à Lyon épouser Henri IV, mariage qui eut lieu à Saint-Jean le 17 décembre ; enfin par Louis XIII en 1622 dont la réception excessivement brillante a été publiée avec ce titre allégorique : *Le soleil sous le signe du Lion*.

Mais le changement que j'ai annoncé survient dans la seconde moitié du xvii^e siècle ; je le constate dans la réception faite en 1664 au cardinal Flavio Chigi. Le récit de cette réception, qui eut le double éclat religieux et civil, a été publié par Alexandre Fumeux avec reproduction des blasons des prélats, seigneurs, gentilshommes étrangers et français qui figurèrent dans le cortège (2).

(1) Archives, BB, 161.

(2) L'entrée solennelle dans la ville de Lyon de Monseigneur l'éminentissime cardinal Flavio Chigi, neveu de Sa Sainteté et légat à latere en France, avec les noms, qualités et blasons des prélats, seigneurs et gentilshommes de sa suite, pareillement les noms, qualités, blasons et barangues